Vos questions / nos réponses

Cnnabis dépistage salivaire

Par Profil supprimé Postée le 16/10/2014 20:15

> Bonjour,
> J'ai toujours entendu dire qu'il fallait attendre plusieurs jours avant de reprendre le volant pour être sure de ne rien risquer au niveau des contrôles de police mais un amis ma montré des sources qui dise que les test salivaire ne détecte le cannabis que 6h après consommation pour un fumeur occasionnel.
> Si je ne me trompe pas les contrôle routier son effectué a l'aide de test salivaire donc je suis un peut perdu, pouvez m’éclaircir sur le sujet ?
>
> Merci d'avance.

Mise en ligne le 21/10/2014

Bonjour,

Les toutes dernières études démontrent que le cannabis est détectable à l’aide du test salivaire pendant 2 à 4h. Par contre la positivité au produit est très rapide.

Le test salivaire est effectivement le plus largement utilisé en cas de contrôle routier, mais il peut arriver dans certaines situations qu’un test urinaire soit pratiqué.

Nous vous mettons en lien la procédure de dépistage de drogues sur la route.

Les tableaux de positivité des drogues font actuellement l’objet d’une réévaluation au vu des toutes dernières procédures, et découvertes.

Bien cordialement.

http://www.drogues-info-service.fr/?Le-depistage-et-la-circulation